



UNIL | Université de Lausanne
Institut de hautes études en
administration publique
bâtiment IDHEAP
CH-1015 Lausanne

Internationalisation des politiques publiques

Syllabus du cours trimestriel donné dans le cadre du Master en administration publique (MPA) de l'Institut de hautes études en administration publique IDHEAP, Lausanne

2 avril - 2 juillet 2014

Prof. Francesco Maiani



Table de matières

Contexte et thématique	3
Objectifs du cours	3
Méthodes d'enseignement.....	4
Lectures.....	4
Structure du cours	4
Format de la présentation des travaux individuels	5
Conférences prévues.....	5
Contenu des séances et liste des lectures : Partie 1	7
Attestation et certificat pour les personnes qui ne sont pas inscrites au MPA.....	13
Formes d'évaluation du cours.....	13
Renseignements pratiques.....	13

Contexte et thématique

La conduite des politiques publiques se caractérise, en Suisse comme ailleurs, par une «prégnance croissante des aspects internationaux» (J. FOURNIER, 1996). Le premier de ces «aspects» est sans conteste la relativisation des frontières nationales, fruit de la mondialisation et – en Europe – du processus d'intégration européenne. Cette évolution a durablement transformé les conditions dans lesquelles se définissent et se mettent en œuvre les politiques nationales. Ainsi, l'intégration des marchés et la mobilité du capital ont entraîné une concurrence accrue entre places économiques, générant de nouvelles contraintes pour l'élaboration des politiques économiques, sociales et fiscales. De même, les décideurs ne peuvent plus ignorer la nature transnationale de nombreux problèmes publics, tels le changement climatique et l'immigration irrégulière.

L'essor de la coopération internationale, étroitement lié à ces développements, constitue un deuxième facteur d'internationalisation des politiques publiques. Les tâches de gouvernance de l'économie, tout comme la définition de réponses coordonnées aux défis transfrontaliers, sont de plus en plus confiées à des organisations internationales ou supranationales (OMC, Union européenne), à des enceintes informelles (Comité de Bâle), à des réseaux transnationaux. L'imposante production normative de ces structures – traités, standards, codes de conduite, etc. – est devenue un élément majeur du cadre d'élaboration des politiques publiques.

Le présent cours vise à fournir aux participant-e-s les instruments d'analyse indispensables pour saisir les enjeux de l'internationalisation des politiques publiques suisses. Il aborde ainsi les déterminantes de ce phénomène (mondialisation, gouvernance internationale, intégration européenne), ses différentes formes (inspiration de modèles étrangers, mise en œuvre de standards internationaux, etc.), ainsi que sa dimension juridique. Pour cela, le cours adopte une approche à la fois théorique et pratique, en intégrant la réflexion sur les concepts à l'étude approfondie de six politiques choisies.

Objectifs du cours

Le cours a quatre objectifs :

1. Comprendre la mondialisation et ses effets réels ou supposés sur l'autonomie de l'Etat.
2. Appréhender la gouvernance internationale et transnationale: ses formes, ses processus décisionnels, son output normatif.
3. Appréhender la construction européenne – ses institutions, son droit, ses principaux chantiers – ainsi que la position de la Suisse à son égard.

4. Analyser les répercussions directes et indirectes de la mondialisation, d'une coopération internationale accrue et de la construction européenne sur le droit et sur les politiques publiques suisses.

Méthodes d'enseignement

Le cours vise à susciter une participation active de la part des participant-e-s. Dans ce but, il repose sur les méthodes d'enseignement suivantes :

- Les cours donnés par le Prof. Maiani sur le thème du jour, qui laissent généralement une large place pour la discussion avec les participant-e-s.
- Les conférences des intervenants externes, qui ont notamment pour objectif d'apporter un éclairage pratique ou un point de vue critique.
- Les exercices et travaux de groupes, qui prendront notamment la forme d'études de cas ou d'analyse de documents choisis.
- La préparation d'un travail personnel de recherche relatif aux sujets traités dans le cours.

Lectures

Le présent syllabus fournit, pour chaque séance, une liste de lectures.

Les lectures de base, qui sont en principe obligatoires, servent à la préparation du cours. Elles devraient idéalement être effectuées avant chaque séance.

Les lectures d'approfondissement, facultatives, donnent aux participant-e-s la possibilité d'aller plus loin dans l'étude des thèmes auxquels ils/elles portent un intérêt particulier.

Un dossier avec l'ensemble des lectures de base est remis à chaque participant. Les lectures d'approfondissement seront à disposition dans les locaux de l'unité.

Structure du cours

Le cours est divisé en deux parties. La première partie est consacrée au cadre de réflexion et aux instruments d'analyse de l'internationalisation des politiques publiques. Elle vise à apporter les bases théoriques nécessaires à la compréhension de l'émergence et des caractéristiques de ce phénomène. La deuxième partie est de nature plus pratique, et cherche à intégrer la réflexion sur les concepts à l'étude approfondie de six politiques choisies. Ceci se fera notamment à l'aide des intervenants, experts dans les sujets en question, ainsi qu'au travers des cas d'étude. Lors de cette deuxième partie du cours, les participant-e-s auront également l'occasion présenter et discuter les travaux personnels de recherche qu'il leur est demandé de préparer.

Format de la présentation des travaux individuels

Le matin ou l'après-midi des séances de la deuxième partie du cours sera consacré à des « ateliers de travail », durant lesquels les travaux des participant-e-s seront présentés et discutés. Le but est que chacun puisse donner son propre éclairage de l'internationalisation des politiques publiques aux autres, et recevoir en échange un feedback pour la suite de son travail.

Si possible, et pour optimiser le déroulement de la discussion, la personne qui fait la présentation doit envoyer aux autres participant-e-s, avec quelques jours d'avance :

- une courte liste de lectures suggérées en vue de la séance,
- le travail individuel en son état d'avancement.

Un-e répondant-e est désigné-e pour chaque sujet. Le/la répondant-e aura la tâche de se préparer de manière plus approfondie, et d'introduire la discussion avec ses observations, objections, commentaires, etc.

Chaque travail sera présenté et discuté pendant 1h15 (jusqu'à 30 min. pour la présentation, 15 min. pour le/la répondant-e, et 30 min. de discussion générale).

Conférences prévues

Plusieurs intervenants de renom présenteront leurs expériences et leurs réflexions dans le cadre du cours, présentant le résultat de leurs recherches ou partageant avec les participant-e-s leurs expériences pratiques.

Date	Conférencier	Thème
30.04.2014	Roland Bieber Ancien conseiller juridique du Parlement européen et professeur émérite de droit européen, Université de Lausanne	Finalités valeurs et institutions de la construction européenne
14.05.2014	Luzius Mader Vice-directeur de l'Office fédéral de la justice et professeur de droit, IDHEAP	La dimension légistique de l'internationalisation du droit
21.05.2014	Lorenzo Allio Titulaire de "AllioRodrigo Consulting", ancien policy analyst auprès de l'OCDE, collaborateur scientifique, IDHEAP	Regulatory policy diffusion
28.05.2014	Thomas Cottier Managing director, World Trade Institute, et professeur de droit économique international et européen, Université de Berne	L'internationalisation de la politique commerciale

04.06.2014	Vincent Martenet Président de la Commission fédérale de la concurrence et professeur au Centre de droit public de l'Université de Lausanne	L'internationalisation de la politique de concurrence
11.06.2014	José Romero Responsable du domaine Science Environnement International, division Affaires internationales, Office fédéral de l'environnement	L'internationalisation des politiques environnementales
18.06.2014	Jean-Claude Schneuwly Chef de section, division Affaires internationales, Office fédéral des transports	L'internationalisation de la politique des transports
25.06.2014	Patrick Taran Président de « Global Migration Policy Associates », Genève, ancien Senior Migration Specialist à l'Organisation internationale du travail	Globalization, migration and governance
02.07.2014	Giuliano Bonoli Professeur à l'IDHEAP	L'internationalisation des politiques sociales

Contenu des séances et liste des lectures : Partie 1 (cadre de réflexion et instruments d'analyse)¹

Séance 1	02.04.2014
Thème	La mondialisation et l'Etat

Objectifs de la séance :

- Fournir une définition de travail de la mondialisation, identifier ses multiples dimensions, ainsi que ses principales déterminantes
- Identifier et expliquer les défis et les opportunités créés par la mondialisation pour l'Etat
- Situer la position de la Suisse dans la mondialisation
- Mettre en perspective le débat sur le « déclin de l'Etat » prétendument entraîné par la mondialisation, et saisir les transformations de l'Etat dans le contexte de la mondialisation

Lectures de base :

- Auby J.B., *La globalisation le droit et l'Etat*, 2010, 17-32 (« Qu'est-ce que la globalisation ? ») ou Scholte J.A., *Globalization – a critical introduction*, 2005, chapitre 2 (« Defining globalization »)
- Hay C., « Globalization's impact on States » in Ravenhill J. (éd.), *Global political economy*, 2011

Lectures d'approfondissement :

- Auby J.B., *La globalisation, le droit et l'Etat*, 2010, chap. 1 section 1 (« Qu'est-ce que la globalisation ? »), chap. 4 (« Le pouvoir et la légitimité dans l'espace juridique global »)
- Cerny P., « The competition state today: from *raison d'Etat* to *raison du monde* », in *Policy Studies*, vol. 31, no. 1, 2010, pp. 5-21
- Coleman W.D., Sajed A., *Fifty key thinkers on globalization*, 2013
- « Débat: La souveraineté à l'heure de la mondialisation », in *Revue Suisse de Science Politique*, vol. 10, no. 1, 2004, pp. 91-121
- De Senarclens P., *La mondialisation – théories, enjeux et débats*, 2005
- Held D., McGrew A. (éds) *The global transformations reader – an introduction to the globalization debate*, 2007
- Lechner F.J., Boli J. (éds), *The globalization reader*, 2012
- Kriesi H., *West European politics in the age of globalization*, 2008
- Moreau Defarges P., *La mondialisation*, 2012
- Mosley L., « Globalization and the state: still room to move? » in *New Political Economy*, Vol. 10, No. 3, Sep. 2005, pp. 355-362
- Scholte J.A., *Globalization – a critical introduction*, 2005
- La Vie économique, n° 2010/10 : « La mondialisation : aspects et place de la Suisse »

¹ Le contenu des séances et les lectures préparatoires pour la deuxième partie du cours (application à six politiques publiques suisses) seront fournis ultérieurement.

Séance 2	10.04.2014
Thème	La gouvernance internationale

Objectifs de la séance :

- Retracer l'intensification de la coopération internationale depuis la 2^e guerre mondiale, et identifier ses principales déterminantes
- Rappeler les éléments de base relatifs à la formation et aux sources du droit international
- Présenter les organisations présentant une importance particulière pour la Suisse
- Présenter le développement de nouvelles formes de gouvernance internationale et transnationale, tels que les forums informels et les réseaux inter- et transgouvernementaux

Lectures de base :

- Dupuy J.M., « La société internationale et son droit », extraits de *Droit international public*, 2012, chapitre introductif, pp. 1-7 et 16-17
- Klabbers J., « The rise of international organizations », extrait de *An introduction to international institutional law*, pp. 14-20
- Moreau Desfarges P., « Irrésistible gouvernance planétaire? » in *Etudes*, n° 4121, jan. 2010, pp. 7-18

Lectures d'approfondissement :

- Auby J.B., *La globalisation, le droit et l'Etat*, 2010, chap. 4 section 2 (« L'évolution des formes juridiques internationales dans la globalisation »)
- Cerny P., « Multi-nodal politics: globalisation is what actors make of it » in *Review of International Studies*, vol. 35, No 2, 2009, 421-449.
- Dilling O., Herberg M., Winter G., *Transnational administrative rule-making. Performance, legal effects and legitimacy*, 2011
- Goldin I., *Divided nations – Why global governance is failing, and what we can do about it*, 2013
- Graz J.-C., *La gouvernance de la mondialisation*, 2013,
- Kennett P. (éd), *Governance, globalization and public policy*, 2008
- Klabbers J., *An introduction to international institutional law*, 2009
- Ku C., Diehl P. F., *International law – classic and contemporary readings*, 2009
- Ladeur K.-H. (éd.) *Public governance in the age of globalization*, 2004, (notamment Slaughter A.M., pp. 121-155)
- Moreau Defarges P., *La gouvernance*, 2011
- Scholte J.-A., *Building global democracy?*, 2011
- Stone D., *Knowledge actors and transnational governance: the private-public policy nexus in the global agora (non-governmental public action)*, 2013

Séance 3	30.04.2014
Thème	La construction européenne

Objectifs de la séance :

- Mettre en exergue les finalités et valeurs du processus d'intégration dans le cadre « supranational » de l'Union européenne ; souligner ses spécificités
- Présenter le cadre institutionnel de l'Union européenne
- Esquisser les principales missions de l'Union européenne et les fondements de son droit matériel

Lectures de base :

- Bieber R., Maiani F., *Précis de droit européen*, 2011, chap. 1 (« Contexte et fondements de l'intégration européenne »), chap. 2 (« Les principes structurels de l'Union européenne ») et chap. 9 (« Le marché intérieur : notion et éléments de base »)

Lectures d'approfondissement :

- Barnard C., *The substantive law of the EU: the Four Freedoms*, 2010
- Bieber R., *Das Recht der europäischen Integration*, 2011
- Bieber R., Maiani F., *Précis de droit européen*, 2011
- Bitsch M.-Th., *Histoire de la construction européenne*, 2008
- Borhardt K.D., *L'ABC du droit de l'Union européenne*, 2010
- Breitenmoser S., Weyeneth R., *Europarecht : unter Einbezug des Verhältnisses Schweiz – EU*, 2012
- Chalmers D., Davies G. Monti G., *European Union Law*, 2010
- Jacqué J.-P., *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 2010
- Kraus D., Jaag T., Umbricht G.C., *L'Union européenne – Ses institutions et ses relations avec la Suisse*, 2009
- Schwok R., *Théories de l'intégration européenne : approches, concepts et débats*, 2005
- Weiler J.H.H., *The Constitution of Europe – 'Do the new Clothes have an Emperor ?' and other Essays on European Integration*, 1999

Séance 4	07.05.2014
Thème	La Suisse et l'Union européenne

Objectifs de la séance :

- Situer la position de la Suisse dans le processus d'intégration européenne, et retracer l'évolution de sa politique d'intégration
- Présenter le développement et la portée des relations contractuelles entre la Suisse et l'Union européenne
- Présenter les différentes formes d'eupérisation du droit et des politiques publiques suisses

Lectures de base :

- Bieber R., Maiani F., *Précis de droit européen*, 2011, chap. 20 (« La Suisse et l'Union européenne »)
- Compilation d'extraits de documents du Conseil fédéral et des institutions de l'Union relatifs aux relations Suisse-UE

Lectures d'approfondissement :

- Breuss F., Cottier T., Müller-Graff P.-C. (éds.), *Die Schweiz im europäischen Integrationsprozess*, 2008
- Church C. (éd.), *Switzerland and the European Union*, 2007
- Epiney A., « How does European Union law influence Swiss laws and policies », in Nahrath S., Varone F. (éds.), *Rediscovering public law and public administration in comparative policy analysis*, 2009
- Felder D., Kaddous C. (éds), *Accords bilatéraux Suisse-UE – commentaires*, 2001
- Freiburghaus D., *Königsweg oder Sackgasse ? : Sechzig Jahre schweizerische Europapolitik*, 2009
- Freiburghaus D., Epiney A. (éds.), *Beziehungen Schweiz – EU. Standortbestimmung und Perspektiven*, 2010
- Kraus D., Jaag T., Umbricht G.C., *L'Union européenne – Ses institutions et ses relations avec la Suisse*, 2009
- Kaddous C., Jametti-Greiner M. (éds), *Accords bilatéraux II Suisse-UE et autres Accords récents*, 2006
- Schwok R., *Suisse-Union européenne – L'adhésion impossible?*, 2010
- Tobler C., Beglinger J., *Grundzüge des bilateralen (Wirtschafts-)Rechts Schweiz-EU*, 2 volumes, 2013

Séance 5	14.05.2014
Thème	La dimension juridique de l'internationalisation : procédures, droit et législation

Objectifs de la séance :

- Présenter les mécanismes institutionnels et procéduraux permettant la prise en compte des facteurs internationaux et européens dans l'élaboration des actes de la Confédération
- Rappeler les « structures d'accueil » du droit international en droit constitutionnel suisse
- Mettre en exergue l'impact potentiel des normes de droit international, européen et étranger au niveau de l'interprétation et de l'application du droit

Lectures de base :

- Auby J.B., *La globalisation le droit et l'Etat*, 2010, pp. 33-52 (« La globalisation du droit »)
- Maiani F., « Internationalisation du droit suisse » in Ladner et al (éds), *Manuel d'administration publique suisse*, 2013, pp. 283-298

Lectures d'approfondissement :

- Auby J.B., *La globalisation le droit et l'Etat*, 2010, spécialement chap. 2 (« Champs de la globalisation juridique »), 3 (« Mécanique de la globalisation juridique ») et 7 (« Les incidences de la globalisation dans le droit publique »)
- Conseil fédéral, « La relation entre droit international et droit interne », Rapport du 5 mars 2010, FF 2010 2067
- Delmas-Marty M., *Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit*, 2003
- Delmas-Marty M., *La refondation du pouvoir*, 2007
- Hiscock M., van Caenegem W. (eds.), *The internationalisation of law : legislating, decision-making, practice and education*, 2010
- Jemielniak J. et al (eds.), *Interpretation of law in the global world: from particularism to a universal approach*, 2010
- Maiani F., « Le 'saga Metock' ou des inconvénients du pragmatisme helvétique dans la gestion des rapports entre droit européen, droit bilatéral et droit interne », in *Revue de droit suisse* 2011, I, pp. 27-53
- Maiani F., « Lost in translation : euro-compatibility, legal security, and the autonomous implementation of EU law in Switzerland », in *European Law Reporter*, 2013, pp. 29-35
- Office fédéral de la justice, *Guide de législation*, 2007, chap. 3 (« Droits fondamentaux et droit international »)
- Twining W., *General jurisprudence : understanding law from a global perspective*, 2009

Séance 6	21.05.2014
Thème	Logiques et formes de l'internationalisation des politiques publiques suisses

Objectifs de la séance :

- Mettre en exergue l'influence potentielle des acteurs et facteurs internationaux sur la conduite des politiques publiques nationales
- Identifier, dans ce contexte, le rôle-clé des acteurs nationaux dans l'internationalisation des politiques publiques
- Structurer l'analyse de l'internationalisation des politiques publiques à l'aide du concept de « policy transfer »
- Fournir des exemples illustrant l'adaptation ou la non-adaptation des politiques suisses face aux pressions internationales et européennes

Lectures de base :

- Dolowitz D., Marsch D., « Learning from abroad : the role of policy transfer in contemporary policy making » in *Governance*, vol. 13, No 1, 2000, 5-24
- Fischer A., « Internationalization of Swiss decision-making processes » in Klöti Ü et al. (éds.), *Handbook of Swiss politics*, 2007, 547-568

Lectures d'approfondissement :

- Auby J.B., *La globalisation, le droit et l'Etat*, LGDJ, Paris, 2010, chap. 2 (« Champs de la globalisation du droit ») et chap. 3 (« Mécanique de la globalisation juridique »)
- Cortell A. P., Davis, J. W., « Understanding the domestic impact of international norms: a research agenda », in *International Studies Review*, Vol. 2, No. 1, 2000, pp. 65-87
- Evans M. (éd), *New directions in the study of policy transfer*, numéro spécial de *Policy Studies*, vol. 30, No. 3, 2009
- Hiscock M., van Caenegem W. (éds.), *The internationalisation of law: legislating, decision-making, practice and education*, 2010
- Levi-Four D., Vigoda-Gadot E., (éds), *Policy Learning in a Global World*, numéro spécial de *International Journal of Public Administration*, vol. 29, 2006, pp. 245-436
- Mach A., Hausermann S., Papadopoulos Y., « Economic regulatory reforms in Switzerland: adjustment without European integration, or how rigidities become flexible », in *Journal of European Public Policy*, vol. 10, No. 2, 2003, pp. 301-318
- Perl A., « International dimensions and dynamics of policy-making » in *Routledge handbook of public policy*, 2013, pp. 44-56
- Sciarini P., Nicolet S., « Internationalization and domestic politics: evidence from the Swiss case » in Kriesi H. et al. (éds.) *Contemporary Switzerland : revisiting the special case*, 2005, pp. 221-238
- Sciarini P., Nicolet S., Fischer A., « L'impact de l'internationalisation sur les processus de décision en Suisse : Une analyse quantitative des actes législatifs 1995-1999 », in *Revue suisse de science politique*, vol. 8, No. 3/4, 2002, pp. 1-34

Attestation et certificat pour les personnes qui ne sont pas inscrites au MPA

Une participation active et régulière au cours donne droit à une *attestation*. En outre, l'IDHEAP délivre un *certificat universitaire* aux participant-e-s qui satisfont aux critères formels d'évaluation du cours.

Formes d'évaluation du cours

Pour faire valider le cours, les participant-e-s rédigeront un travail écrit (15-20 pages) portant sur l'internationalisation d'une politique publique ou d'une mesure spécifique. Le travail analysera les facteurs internationaux en jeu (mondialisation, standards internationaux, etc.) ; la nature, l'intensité et le sens des pressions d'adaptation exercées par ces facteurs (ex: élever les garanties des dépôts pour assurer la compétitivité de la place financière helvétique ?); les réactions des acteurs politiques impliqués à ces pressions d'adaptation (médiation, appropriation, résistance, etc...); l'influence effective des facteurs internationaux sur les textes légaux finalement adoptés.

Le sujet du travail écrit sera établi sur proposition de chaque participant-e. Il est vivement conseillé aux participant-e-s de proposer un sujet ayant un rapport avec leurs expériences et intérêts professionnels.

Les participant-e-s rendront leur proposition au plus tard à la fin de la troisième séance du cours (soit **le 30 avril 2014**). Celle-ci sera approuvée pendant la semaine qui suit, et au plus tard lors de la quatrième séance (soit **le 7 mai 2014**). Les propositions des participant-e-s illustreront sur une ou deux pages le titre du travail, sa thématique, ses objectifs, ainsi qu'un plan provisoire.

Au cours des six dernières séances, les participant-e-s présenteront les progrès de leur travail. Le calendrier des présentations sera fixé une fois l'ensemble des thèmes établis.

La version finale du rapport sera rendue au plus tard deux semaines après le dernier jour du cours (soit **le 16 juillet 2014**) pour les candidats au MPA. Les participant-e-s extérieures souhaitant obtenir un certificat universitaire disposeront en revanche d'un délai de huit mois.

Renseignements pratiques

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant le cours, les lectures ou encore vos travaux personnels.

Heures de réception : avant/après les cours du mercredi ou sur rendez-vous

Francesco Maiani, professeur : francesco.maiani@unil.ch

Karin Wendt, assistante : karin.wendt@unil.ch